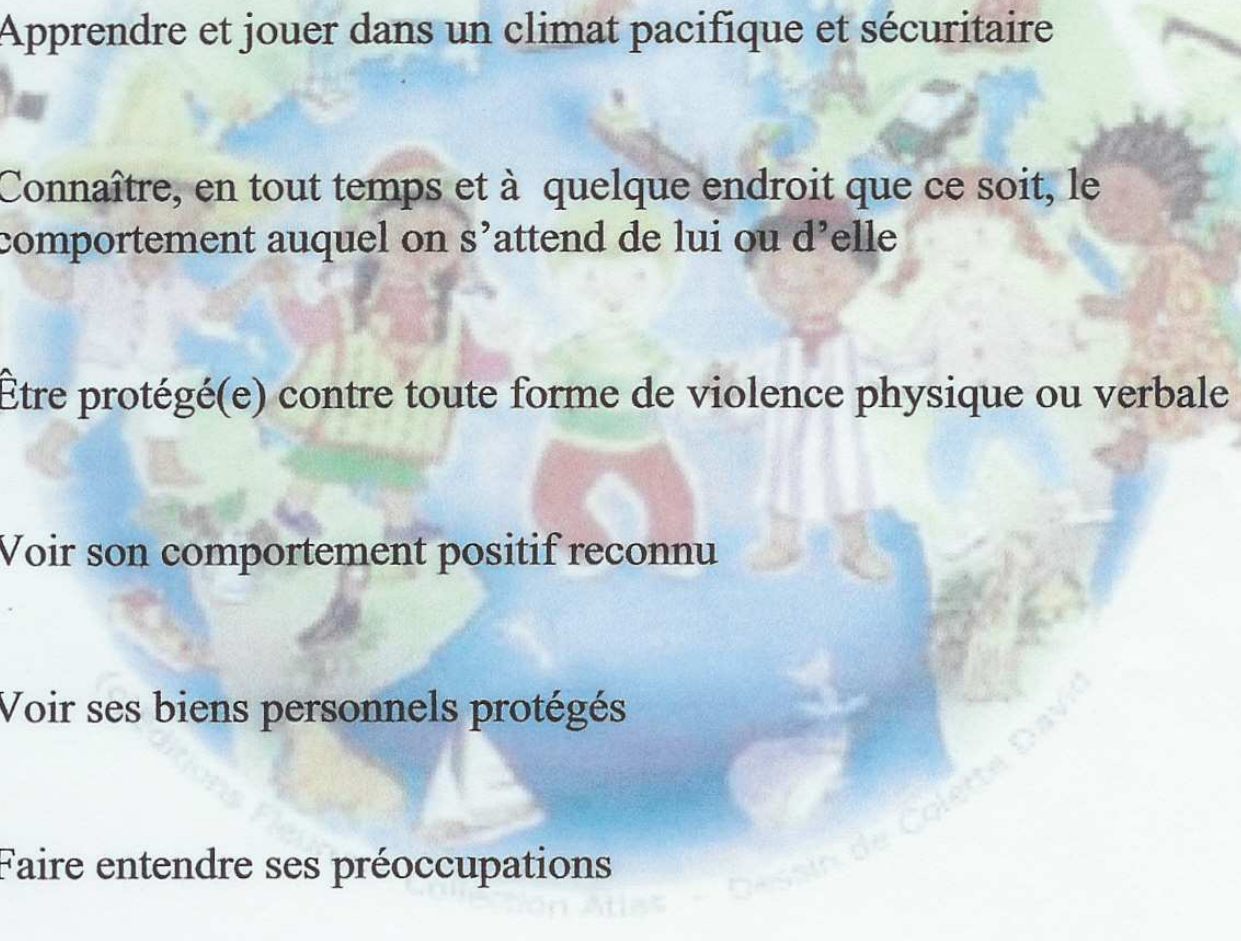


CHARTRE DES DROITS DES ENFANTS A LA CRECHE ARC-EN-CIEL

**TOUTES LES EMPLOYEES ET LES ENFANTS NE MENAGERONT
PAS LEURS EFFORTS POUR RESPECTER LES DROITS SUIVANTS**

Dans notre crèche chaque enfant a les droits suivants :

- 
- ☺ Apprendre et jouer dans un climat pacifique et sécuritaire
 - ☺ Connaître, en tout temps et à quelque endroit que ce soit, le comportement auquel on s'attend de lui ou d'elle
 - ☺ Être protégé(e) contre toute forme de violence physique ou verbale
 - ☺ Voir son comportement positif reconnu
 - ☺ Voir ses biens personnels protégés
 - ☺ Faire entendre ses préoccupations
 - ☺ Être traité(e) avec gentillesse et bienveillance